

## FOCUS

# Réglementation des produits chimiques et étiquetage

## LE RÈGLEMENT REACH

« REGISTRATION, EVALUATION, AUTHORIZATION AND RESTRICTION OF CHEMICALS »

### → PRINCIPE DU REACH

Ce règlement, entré en vigueur en 2007, contraint les entreprises, qui fabriquent, importent, mettent sur le marché ou utilisent des substances chimiques à évaluer les risques résultant de leur utilisation et à prendre les mesures nécessaires pour les gérer le cas échéant.

Le rythme de mise sur le marché de ces substances est tel qu'en 2019, sur les plus de 100 000 substances présentes, seules 22 000 étaient enregistrées.

### → OBJECTIF DU REACH

Il vise à supprimer ou restreindre par dérogation les substances chimiques les plus dangereuses ou Substances very high concern (SVHC) :

- substances Cancérogènes Mutagènes Reprotoxiques (CMR)
- substances Persistantes Bioaccumulables Toxiques (PBT)
- certaines substances perturbatrices endocriniennes ou encore les nanomatériaux. Les connaissances les concernant sont incomplètes et font actuellement l'objet d'études. Elles représentent un « risque émergent ».

## L'ÉTIQUETAGE DES PRODUITS CHIMIQUES


Le règlement CLP pour Classification / Labelling / Packaging désigne le règlement européen relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances chimiques et des mélanges. Il établit les règles de prévention des risques chimiques dont les risques environnementaux, l'étiquetage des produits ou les règles de mise sur le marché européen des substances définies par le règlement REACH.

### → LES ÉTIQUETTES DE DANGER

L'étiquette de danger est l'étiquette reprenant les informations de danger apposées sur l'emballage du produit chimique. C'est la première information affichée sur les dangers et sur les précautions à prendre fournie à l'utilisateur de produits chimiques. En l'absence d'étiquette, il est nécessaire de se référer aux informations de la FDS.

### → LES FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

Ce formulaire contient les données relatives aux propriétés d'une substance chimique concernant les risques et dangers et les moyens de les prévenir ou de les réduire. Elle permet donc de connaître les risques et précautions à prendre lors de l'utilisation d'un produit chimique au sein du cabinet.

 Pour chaque produit présentant un risque chimique, le praticien doit avoir consulté la FDS en lien et être en mesure de la présenter, en cas d'incident ou exposition accidentelle par exemple. Le fournisseur doit obligatoirement la fournir pour les substances et mélanges considérés comme dangereux.

## → LES CLASSES ET PICTOGRAMMES DE DANGER

Le règlement CLP permet d'identifier les dangers que peuvent présenter les produits chimiques. Trois grandes catégories de danger sont définies par la nature de celui-ci et chaque catégorie comprend plusieurs classes de danger :

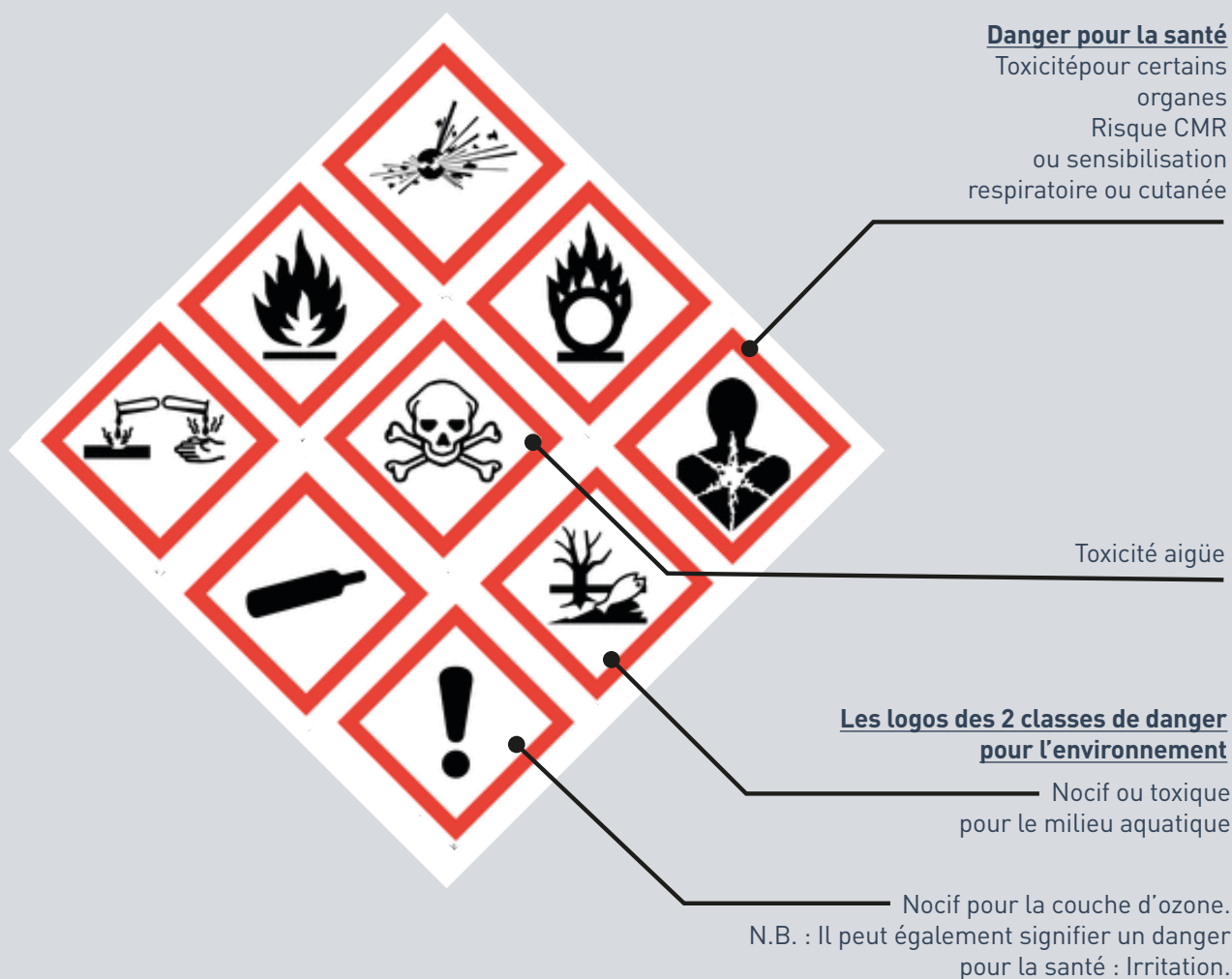
- Dangers physiques : 16 classes
- Dangers sanitaires : 10 classes
- Dangers environnementaux : 2 classes.

Ces 28 classes de dangers sont représentées sous 9 pictogrammes. Ces pictogrammes et les phrases de risque associées sont intégrés sur les étiquettes et emballages de produits chimiques dangereux et/ ou les fiches de données de sécurité (FDS). Il est recommandé de connaître la signification de chaque logo et les moyens de maîtriser le risque associé.

*Les 9 pictogrammes de danger et le détail de 4 d'entre eux.*

*N.B. : leur reconnaissance ne doit pas se limiter aux seuls pictogrammes détaillés ici.*

*Voir ressources INRS.*



## COMMUNICATION &amp; PRÉVENTION

Une approche globale et collective  
de la santé durable

## ENJEUX

Intégrer la démarche écoresponsable de manière pérenne et la définir comme un des moteurs du développement et de la communication de la structure est une action gagnant-gagnant. Voir Fiche 01 La démarche écoresponsable en cabinet de pédicurie-podologie

Son intégration au cœur de la gestion du cabinet permet au praticien de partager ses valeurs, en accord avec son rôle d'acteur de prévention et de santé globale. Les pédicures-podologues sont reconnus comme des praticiens ayant une relation privilégiée et de confiance.

Les enjeux actuels sont tels qu'une collaboration et un soutien interdisciplinaire et interprofessionnel est primordial pour intégrer et développer de manière efficace et pérenne les stratégies d'atténuation et d'adaptation aux changements environnementaux globaux déjà observables.

RISQUES  
& OPPORTUNITÉS

## ENVIRONNEMENTAUX

Exemplarité et invitation des personnes et organisations en contact ou interaction avec le cabinet (parties prenantes) à s'engager également pour le bien de l'environnement.

## SANITAIRES ET SOCIAUX

Développement et affirmation des motivations intrinsèques. L'environnement protégé est un déterminant de santé favorable au bien-être et à la santé environnementale.

## ÉCONOMIQUES

Le développement et le soutien des actions pour une santé durable participent à la maîtrise des coûts de santé. La démarche participe à la résilience des structures de santé et ainsi au maintien de l'offre de soins.

## RECOMMANDATIONS &amp; BONNES PRATIQUES

## LA PRÉVENTION ET LA SANTÉ AU TRAVAIL

Intégrer une démarche écoresponsable articulée à une démarche qualité, c'est aussi prévenir et développer la maîtrise des risques auxquels les praticiens sont potentiellement exposés. Cette démarche Qualité – Santé – Environnement (QSE) est intégrable dans de nombreuses actions et réflexions. 2 exemples :

## → Le choix des gants en mode QSE

**Critère Q** : Gants chirurgicaux pour les soins/ gants de protection pour les activités de désinfection et entretien

**Critère S** : Gants non poudrés, alternatives au latex car allergisant (nitrile ou vinyle) offrant un niveau de protection et de résistance adapté au geste effectué.

## → La qualité de l'air intérieur en mode QSE

L'objectif est d'assurer une qualité d'air intérieur favorable au bien-être et à la santé du praticien et des patients ou visiteurs. Avec la crise sanitaire liée au Covid-19, le recours aux équipements de traitement d'air s'est banalisé. La démarche QSE va permettre d'arbitrer la pertinence à s'équiper ou non. Sont à considérer le poids écologique de ces équipements sur l'ensemble de leur cycle de vie et les potentiels risques secondaires liés à leur utilisation telle que la dégradation incomplète de polluants. L'INRS recommande de privilégier les dispositifs équipés de filtres HEPA de classe minimale H13 selon la norme EN 1822-1, seuls efficaces pour arrêter les aérosols susceptibles de porter le virus, et de les entretenir scrupuleusement. Selon le Haut conseil de la santé publique, recourir à un appareil de ce type est indiqué dans le cas de cabinets aveugles. Sinon, l'aération naturelle est à privilégier. La routine recommandée est :

- Hors épidémie infections respiratoires : 10 min. 2 à 3X/ jour
- En période d'épidémie : 10 min. toutes les heures.

## LA PRÉVENTION ET LA PROMOTION DE LA SANTÉ POUR UNE SANTÉ DURABLE LE PATIENT ACTEUR DE SA SANTÉ

La prévention qu'elle soit 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, ou 3<sup>ème</sup> et la promotion de la santé font partie intégrante de la démarche écoresponsable. Tout doit être mis en œuvre pour maintenir les personnes en santé ou éviter la récurrence d'une ou des maladies.

Les patients gagnent à être soutenus dans leur rôle d'acteur de leur santé. Les inviter à prendre conscience que leur environnement en est un déterminant majeur

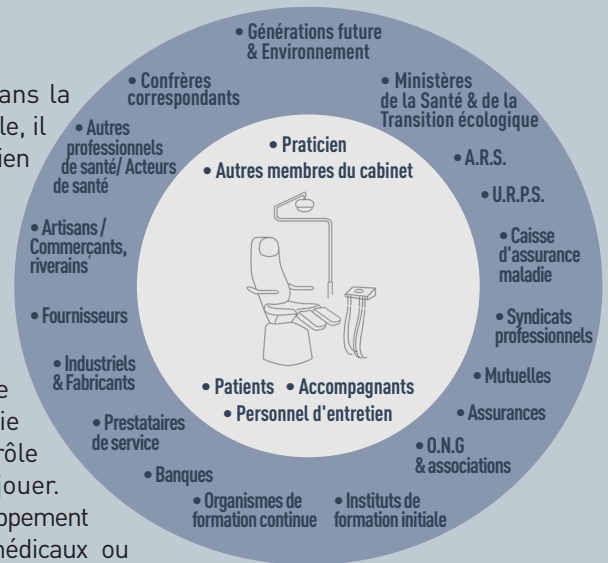
et leur proposer plusieurs gestes ou actions simples pour en prendre soin au quotidien participent à la démarche globale. C'est aussi le développement de l'« empowerment » ou « empouvoirement » du patient, la coordination entre professionnels de santé ou encore l'éducation thérapeutique proposée aux patients porteurs d'une maladie chronique.

## LES PARTIES PRENANTES

Dans le but de communiquer et d'engager le plus grand nombre dans la protection de l'environnement et le développement de la santé durable, il est intéressant de repérer les parties prenantes avec lesquelles le praticien et le cabinet sont amenés à collaborer.

## INVITER AU NÉCESSAIRE ENGAGEMENT GLOBAL

L'engagement écologique de la profession répond à une responsabilité individuelle et collective et peut se faire dès à présent par des gestes simples. Cependant, cette démarche présente rapidement ses limites si l'action n'engage que le praticien au quotidien. Pour une complète maîtrise de l'empreinte écologique du cabinet de pédicurie podologie et une facilitation de sa mise en œuvre, chaque partie prenante a un rôle à jouer. Fabricants et fournisseurs ont un rôle majeur d'innovation à jouer. Plusieurs opportunités sont à concrétiser en ce sens, telles que le développement de l'économie de la fonctionnalité, la rénovation des équipements médicaux ou l'engagement dans l'affichage environnemental des produits de santé. C'est pour cela, que communiquer et interpeller ces acteurs fait partie de la démarche.



## LA COMMUNICATION

La communication au sein des cabinets de pédicurie-podologie est réglementée. Elle ne doit pas avoir un caractère commercial ou adopter un ton publicitaire. L'engagement du praticien et de la démarche écoresponsable auprès des parties prenantes, peut se concrétiser via la rédaction d'une charte d'engagement personnalisée. Elle est à afficher en salle d'attente, salle de soin ou encore sur le site internet du cabinet le cas échéant.

Des informations dédiées aux jeunes et futurs parents  
*Les 1000 jours - WECF, ASEF, agir-pour-bebe.fr*

Information produits de santé « recyclage des médicaments » - Cyclamed + « Les antibiotiques c'est vraiment pas automatique ! »

Affiche « Les 10 astuces anti-sédentarité » et les conseils « manger-bouger »  
 Santé publique France - Programme PNNS, WECF, étude nutrinet.

Charte du cabinet & Affichage réglementaire, honoraires, horaires, règlement du cabinet, etc.



## LA SALLE D'ATTENTE PÉDAGOGIQUE

La prévention commence en salle d'attente.

Source : Guide du cabinet de santé écoresponsable. BARAS A., Presses de l'EHESP, 2021.

## GESTION DES DÉCHETS

Optimisation de la gestion  
des matières premières & résiduelles

## ENJEUX

## UN MODÈLE DÉPASSÉ

Le prélèvement des ressources planétaires de toute nature et la génération de déchets produits via leur transformation et leur consommation est en perpétuelle croissance. Cette intensité est considérablement supérieure à la capacité de la Terre à régénérer ces ressources et à absorber ces déchets. Elle participe au dépassement des limites planétaires. Ainsi, **le modèle économique linéaire « extraire-fabriquer-consommer-jeter »** doit tendre vers un modèle plus sobre et circulaire.

L'IMPACT DU TRAITEMENT DES DÉCHETS  
EN FRANCE

En dehors des matières réemployées, compostées (déchets organiques) ou recyclées, les déchets à éliminer sont déposés dans l'une des 230 décharges à ciel ouvert ou incinérés dans l'un des 124 incinérateurs. Malgré des mesures sanitaires et environnementales de plus en plus réglementées, le traitement et le stockage de ces déchets représentent une source de pollution des milieux, air - eaux - sols, non négligeable.

*“Le meilleur déchet est celui qui n'est pas produit”*

## RÉDUCTION DES DÉCHETS À LA SOURCE

La recommandation va au-delà de l'optimisation du geste de tri et du recyclage. Tout doit être mis en œuvre pour limiter la consommation des matières premières. La priorité est donnée à la prévention et au réemploi en accord avec la hiérarchie du mode de traitement des déchets. Le recyclage n'est par nature pas sans impact et tous les déchets ne sont pas recyclables et encore moins recyclés.

RISQUES  
& OPPORTUNITÉS

## ENVIRONNEMENTAUX

Maîtrise de l'épuisement des ressources et de la dégradation des milieux et des écosystèmes / Conséquences environnementales de l'enfouissement et de l'incinération.

## SANITAIRES ET SOCIAUX

Respect de la réglementation et santé au travail / Conséquences sanitaires de l'enfouissement et de l'incinération.

## ÉCONOMIQUES

Réduction des frais de traitement et d'élimination des déchets dangereux et des pertes liées au gaspillage

## LES DÉCHETS EN FRANCE - QUELQUES CHIFFRES



568 kg/hab. /an

+ DÉCHETS D'INDUSTRIE  
ET D'ENTREPRISE

= 4,6 T/hab./an

Source ADEME, 2018

MOINS DE 30 % DES PLASTIQUES  
SONT RECYCLÉS

Source Citeo, 2021

## HIÉRARCHIE DES MODES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

DÉCHET ÉVITÉ

PRÉVENTION

NON DÉCHET

RÉEMPLOI

DÉCHET

RECYCLAGE

VALORISATION  
ÉNERGÉTIQUE

ÉLIMINATION

# RECOMMANDATIONS & BONNES PRATIQUES DÉMARCHE 5R

La démarche fait écho à la hiérarchie des modes de traitement des déchets. Tout est fait pour éviter la génération de ceux-ci. Pour la mener, la réflexion débute par le fait de **Refuser**, puis **Réduire** ce qui n'est pas refusable ou évitable. La 3<sup>ème</sup> étape incite à **Réutiliser** ou réemployer tout objet susceptible de l'être.

Enfin, l'action de **Recycler** n'arrive qu'en 4<sup>ème</sup> position. En milieu privé, le 5<sup>ème</sup> R est classiquement celui de **Rendre à la terre** ou composter. En cabinet, il sera opportun d'adopter un 5<sup>ème</sup> R global : **Repenser** son activité ou ses besoins.

REFUSER ✖	RÉDUIRE ✂	RÉUTILISER ♻	RECYCLER ♻	REPENSER 💡
ÉCHANTILLONS	GESTION DES STOCKS	ACHAT D'OCCASION	PAPIER	RÉAJUSTEMENT DES ORTHÈSES
CADEAUX PUBLICITAIRES	UN PRODUIT PAR USAGE	DON HUMANITAIRE	CARTOUCHES D'ENCRE	SURQUALITÉ

Le tableau proposé est à adapter au contexte et contraintes du cabinet et à compléter selon la démarche d'amélioration continue.

## REGLEMENTATIONS & RECOMMANDATIONS

### DÉCHETS D'ACTIVITÉ DE SOINS (DAS)

La vigilance doit être portée sur le respect des textes régissant la gestion des **DAS à risque infectieux** (DASRI). Parmi ceux-ci, figurent les Codes de la santé publique, du travail ou encore de l'environnement.

En cabinet de pédicurie-podologie (PP), la plupart des DAS sont assimilables à des déchets ménagers. En effet, la recommandation actuelle évolue dans le sens d'une lecture ciblant l'analyse du risque infectieux réel (vs le danger infectieux) associé aux DAS susceptibles d'être gérés en cabinet PP. Elle permet de définir les déchets entrant dans cette catégorie :

- les DAS objets piquants coupants tranchants (OPCT) qu'ils aient été ou non en contact avec un produit biologique.
- les DAS susceptibles de contenir un micro-organisme potentiellement pathogène ET pour ceux-ci l'existence d'une voie de pénétration du germe chez l'homme (aérienne, digestive, percutanée, transmuqueuse), tel que le risque d'écoulement sur la chaussée. Ce risque est ici suffisamment négligeable pour que ces DAS du cabinet intègrent la filière des déchets assimilables aux déchets ménagers.

*“La seule présence de sang ou de liquide biologique n'est pas un critère de classement en DASRI”*

### LES ENJEUX DU TRI DES DASRI STRICTEMENT DÉFINI

- Respecter la réglementation sanitaire et environnementale et la protection des professionnels et du public tout au long de la filière déchets (de la production à la destruction)
- Optimiser les filières de tri et favoriser le recyclage des matières résiduelles (ce qui est interdit pour les DASRI)
- Réduire les coûts (les DAS ne nécessitent pas de prise en charge par un prestataire agréé) et les impacts environnementaux.

Pour les professionnels, la recommandation est de les retourner au fabricant ou fournisseur ou leur faire suivre une filière de collecte sécurisée (ex. : prestataire DASRI).

### DAS À RISQUE CHIMIQUE

Ils doivent être traités séparément des déchets ménagers, déposés en déchèterie ou pris en charge par un prestataire spécialisé. **Voir Fiche 03 Gestion du risque chimique et Focus. Réglementation des produits chimiques et étiquetage.**



### DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (DEEE)

Les équipements hors d'usage fonctionnant sur secteur, avec piles ou batteries doivent être confiés à des éco-organismes, en déchèterie ou points de collecte spécifiques. Les DEEE médicaux, afin d'être correctement dépollués avant d'être recyclés, sont gérés par des éco-organismes spécialisés (Ecosystem – Ecologic).



Le traitement des DASRI vs déchets ménagers = 3 X plus d'émissions de GES

### DÉCHETS ISSUS DE MÉDICAMENTS (DIMED)

Pour les particuliers, les DIMED, sont à déposer en pharmacie. Ils suivront la filière d'élimination de l'éco-organisme Cyclamed®.



## ACHATS RESPONSABLES

## Intégration des critères d'achat responsable

## ENJEUX

L'achat responsable est un maillon essentiel dans la démarche de réduction de l'impact écologique et la promotion de la santé environnementale. Il porte sur les achats spécifiques à l'activité de Pédicurie-Podologie et non spécifiques tels que les achats de biens nécessaires à l'aménagement général des locaux.

Il intègre globalement les enjeux du développement durable - écologie, économie et sanitaire et social - et spécifiquement dans le secteur de la santé, la veille sur la composition des produits de désinfection et des produits de santé - médicaments, cosmétiques, dispositifs médicaux (orthèses plantaires, orthoplastie, orthonyxie).

## RISQUES &amp; OPPORTUNITÉS

## ENVIRONNEMENTAUX

Maîtrise de la consommation des matières premières et des déchets. Réduction du gaspillage des ressources, de la pollution et de la dégradation des milieux (air, eau, sols)

## SANITAIRES ET SOCIAUX


Veille sur les produits les plus toxiques. Soutien de l'économie locale et sociale selon les valeurs et critères prédéfinis

## ÉCONOMIQUES

Gestion des stocks et réduction du gaspillage. Considération du coût global, économies à terme. Image et fidélisation des patients.

## RECOMMANDATIONS &amp; BONNES PRATIQUES

En ce qui concerne les produits de santé, selon leur nature, la réglementation qui leur est appliquée est différente. Elle participe à la maîtrise des risques qui peuvent être générés lors de leur mise sur le marché. Elle n'implique pas un risque 0 tant d'un point de vue sanitaire qu'environnemental.

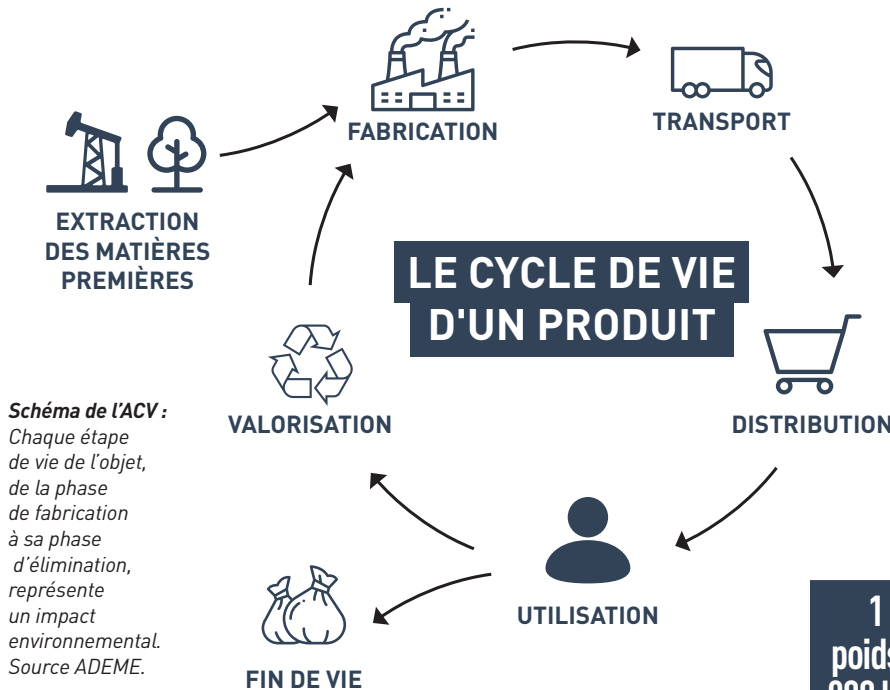
- Les médicaments sont soumis à l'autorisation de mise sur le marché ou AMM qui évalue la balance bénéfice/risque.
- Les cosmétiques tels que les savons, crèmes et huiles de massage sont soumis au Règlement Cosmétique européen. Cette réglementation stricte évolue sans cesse mais ne garantit pas l'absence de composés sujets à controverse.
- Les dispositifs médicaux parmi lesquels on retrouve les masques, gants, fauteuil d'examen ou encore la pièce à main, doivent être porteurs du marquage CE (Communauté européenne). Le logo officiel est représenté ci-contre : 

Pour la désinfection en cabinet, avant d'opter pour un produit écolabellisé ou opter pour une alternative à moindre impact écologique, le prérequis est qu'il réponde aux normes bactéricidie, virucidie exigées selon le niveau de risque infectieux à gérer.

Voir Fiche 03 Gestion des risques chimiques

## LE POIDS CACHÉ DES OBJETS

Ce poids est appréhendable grâce à la notion d'Analyse de cycle de vie (ACV). Le fait de considérer que le poids écologique d'un bien est largement supérieur à son poids physique lors de son usage invite à la sobriété.



**“Le meilleur achat est celui que l'on ne fait pas”**

Ainsi, la recommandation va au-delà de l'achat de produits écoresponsables ou « verts ». Tout doit être mis en œuvre pour limiter la consommation des matières premières et la pollution des milieux. Au sein du cabinet, il s'agit donc de réaliser un arbitrage des biens et services utiles vs futiles ou encore intégrer une gestion de stocks pour limiter les achats ou gaspillage des ressources.

**1 ordinateur de 2Kg a un poids écologique moyen de 800 kg lié à l'extraction des matières premières**

## FOCUS SUR LES ÉCOLABELS

Ils sont nombreux et ne représentent pas tous le même niveau d'exigence et de garantie pour le consommateur. Attention au greenwashing ! Tout produit - même « écolabellisé » - représente un impact pour l'environnement. Et certains produits ne portant pas d'écolabels sont également recommandables.

### FOCUS SUR LES ÉCOLABELS

Ce sont les labels certifiés par une tierce partie indépendante.

En France, 4 sont susceptibles de labelliser les produits de grande consommation dont les cosmétiques et produits d'entretien.

Ils sont identifiables grâce aux logos suivants :



### LES ÉCOLABELS AUTODÉCLARÉS

Parmi ceux-ci, selon le cahier des charges associé, certains sont reconnus comme étant de confiance.

#### POUR LES COSMÉTIQUES

Les produits labellisés écologiques et biologiques utilisent peu ou pas de produits pétrochimiques de synthèse.

Plusieurs labels de confiance font référence, parmi lesquels :



#### POUR LES DÉTERGENTS

Le label “**écodétergent**” certifie des produits nettoyants et désinfectants à base d'une majorité de produits naturels. Parmi les labels entrant dans cette catégorie, figurent ceux-ci :



**Recommandations & bonne pratiques :** Pour la désinfection en cabinet, avant d'opter pour un produit écolabellisé, le prérequis est qu'il réponde à la norme de bactéricidie exigée.

#### Outils utiles :

- ADEME, « Les labels environnementaux », [ademe.fr/labels-environnementaux](http://ademe.fr/labels-environnementaux)
- Les petits guides de l'Association Santé Environnement France (ASEF) à télécharger sur [asef-asso.fr](http://asef-asso.fr)

## GESTION DU RISQUE CHIMIQUE

## Sobriété chimique

## ENJEUX

L'industrie chimique représente aujourd'hui 1 milliard de tonnes de substances chimiques produites par an. Sur les plus de 100 000 substances chimiques qui nous entourent au quotidien, seules 500 ont fait l'objet d'études approfondies sur les dangers et les expositions qui y sont associés avant leur mise sur le marché. Ces données ne sont donc que la partie émergée de l'iceberg de la connaissance actuelle sur les

effets potentiels de ces substances et à fortiori sur les risques engendrés par le mélange de ces substances.

Au sein du cabinet, les expositions proviennent majoritairement des activités liées à la maîtrise du risque infectieux ou bionettoyage et des activités thérapeutiques (soins et atelier) ; les principaux polluants émanent majoritairement des détergents, désinfectants ou biocides, antiseptiques, médicaments, cosmétiques, dispositifs médicaux (orthèses plantaires, orthoplastie, orthonyxie) ou encore des textiles.

Les résidus chimiques et toxiques rejetés dans les eaux usées, selon leur nature, viennent perturber le fonctionnement des stations d'épuration. Ils sont susceptibles de rejoindre les cours d'eau et de polluer, à leur tour, les milieux tels que les nappes phréatiques.



La réglementation qui s'applique à la mise sur le marché des substances chimiques est détaillée au sein de la **Fiche Réglementation des produits chimiques et étiquetage**

## RISQUES &amp; OPPORTUNITÉS

## ENVIRONNEMENTAUX

Maîtrise des rejets polluants dans les différents milieux (eau, air, sols) / Protection des écosystèmes.

## SANITAIRES ET SOCIAUX

Amélioration de la qualité de l'air intérieur et gestion des risques de l'exposition au quotidien au cabinet - Promotion de la santé du praticien / Promotion de la santé publique - santé environnementale.

## ÉCONOMIQUES

Diminution du gaspillage et/ou de la surqualité.

## RECOMMANDATIONS &amp; BONNES PRATIQUES - démarche RSS

La démarche de sobriété chimique peut être mise en œuvre grâce à la démarche de Réduction Substitution Suppression (RSS). Le prérequis est le respect des normes et recommandations professionnelles en vigueur. La qualité et la gestion du risque infectieux doivent être assurées.

## CRITÈRES DE CHOIX DES PRODUITS DÉTERGENTS-DÉSINFECTANTS POUR UNE DÉMARCHE RESPONSABLE

## Obligatoires

Ces produits doivent être porteurs du marquage CE - Si nécessité d'une activité désinfectante, les normes de bactéricidie exigées pour la désinfection des surfaces et dispositifs à haut risque infectieux sont reprises dans le tableau ci-dessous.

NORMES DE PHASE 2- ÉTAPE 1	NORMES DE PHASE 2 - ÉTAPE 2
<b>NF EN 13727</b> Bactéricidie en conditions de saleté	<b>NF EN 14561</b> Bactéricidie sur PG en conditions de saleté
<b>NF EN 13624</b> Levuricidie <i>C. albicans</i> en conditions de saleté	<b>NF EN 14562</b> Levuricidie <i>C. albicans</i> en conditions de saleté

N.B. : Les normes de phase 2-étape 1 correspondent à des études menées « dans des conditions proches de la vraie vie », quant aux normes de phase 2-étape 2, elles « imitent la vraie vie ».

## De préférence (liste non exhaustive)

Porteur d'un écolabel de confiance. **Voir Fiche 4 Achats responsables** / Sans parfum / Sans logo CLP / Sans perturbateurs endocriniens (tels qu'alkylphénols ou triclosan) nano-argent et autres nanomatériaux / Formule concentrée à diluer pour réduire le volume d'emballages/ Fabriqué en France ou en Europe.

## DÉSINFECTANTS DE DISPOSITIFS MÉDICAUX À MOINDRE IMPACT :

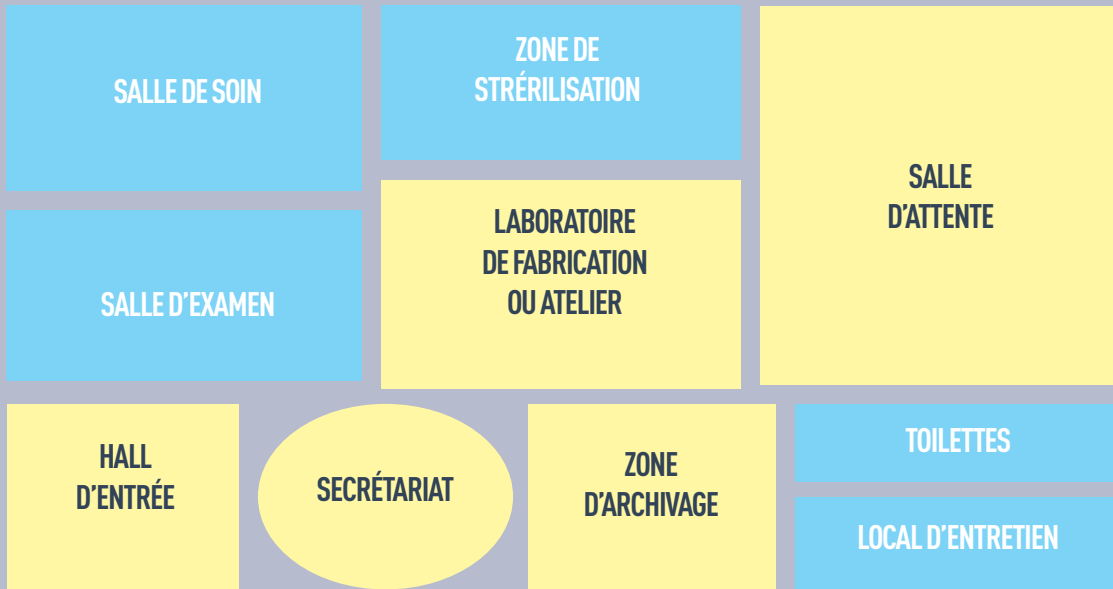
Les désinfectants qui agissent en générant des formes actives d'oxygène, comme par exemple le peroxyde d'hydrogène et l'acide peracétique, ont des sous-produits peu toxiques comparés à l'hypochlorite de sodium ou les amines quaternaires en milieu aquatique. L'inconvénient de ces produits est leur caractère corrosif. Ils sont à éviter pour la désinfection des métaux oxydables.

Les alcools présentent un impact environnemental modéré, ils ne sont pas corrosifs et sont de bons désinfectants. L'alcool éthylique est préférable au propylène.

PLUSIEURS OUTILS SONT DISPONIBLES POUR METTRE EN ŒUVRE CETTE DÉMARCHE RSS  
 PARMIS LESQUELS :

→ **ZONAGE DU CABINET** et adaptation du niveau de désinfection au niveau d'exigence requis selon la criticité de la zone du cabinet à traiter. **Voir Fiche qualité ONPP 03 – Entretien des locaux.**

<https://www.onpp.fr/exercice/faire-evoluer-son-metier/les-fiches-qualite/>



### → PROCÉDURES « ZÉRO-CHEMIE »

adaptées aux différentes zones et au risque qui leur est associé

ZONES RISQUE ASSOCIÉ	ZONE 1 RISQUE INFECTIEUX FAIBLE	ZONE 2 RISQUE INFECTIEUX MOYEN OU ÉLEVÉ
SURFACES	Action de nettoyage par détergence simple / Microfibre (lavage après chaque utilisation) ou textile (usage unique (UU)) + eau	Action de désinfection requise Nettoyeur vapeur sous pression
SOLS	<b>ÉTAPE 1 :</b> Balayage / Aspirateur à filtre absolu (Haute Efficacité pour les Particules de l'Air - HEPA) ou balayage humide/ Microfibre (lavage après chaque utilisation) ou gaze (usage unique) + eau <b>ÉTAPE 2 :</b> Lavage en routine par action mécanique - hors période d'épidémie spécifique - avec de l'eau uniquement et un bandeau de lavage en microfibre. Cette technique éprouvée en milieu hospitalier participe à la démarche de sobriété chimique et permet d'éviter la formation d'un biofilm par dépôt successif de produits nettoyants classiques et encrassement des surfaces.	

#### LES MICROFIBRES (ACTION MÉCANIQUE)

**Choix :** Opter pour une microfibre à un titre de fil  $\leq 1$  decitex (dTx) car plus la fibre est petite, plus la microfibre sera résistante et performante. Les microfibres de polyester, polyamide ou d'acrylique offrent une action mécanique plus efficaces mais ces matières sont susceptibles de relarguer des microplastiques. Il est conseillé d'installer un filtre sur l'évacuation de la machine à laver. D'une manière générale, les lingettes à usage unique sont à proscrire.

**Entretien :** Lavage obligatoire après chaque utilisation en machine tambour à 60 °C puis séchées rapidement.

**Élimination :** Absence de filière de recyclage en France.

Plusieurs marques privilégient la fabrication française ou européenne dont Ultimate Dispomop® ou Decitex® par exemple.

#### NETTOYEUR VAPEUR SOUS PRESSION

(Action thermique et mécanique) + Lavettes microfibres si pas d'aspiration.

Choix : Norme requise NF T 72-110/Mars 2019, avec ou sans aspiration, qui produit une vapeur d'environ

- 140 °C avec une pression de 4 à 6 bars en sortie
- 95 °C avec une pression à 2.7 bars

**Maintenance** - entretien : La maintenance doit être strictement suivie et tracée. L'entretien doit suivre un mode opératoire respectant les recommandations du fabricant (propreté des accessoires, purge et détartrage de la chaudière). Plusieurs marques proposent des équipements répondant aux critères précités : Polti®, Nilfisk®, Karcher®.

## ENERGIES – RESSOURCES ET BILAN CARBONE

# Maîtrise des consommations et des émissions de gaz à effet de serre (GES)

## ENJEUX

Dans un monde aux ressources finies et aux écosystèmes vulnérables et dégradés, il est urgent d'adopter une attitude de sobriété.

Que les énergies soient renouvelables ou non, les procédés et structures nécessaires à leur utilisation ont un impact sur l'environnement.

Qu'il s'agisse de la mobilité, du numérique ou des consommations d'énergie nécessaires à l'activité du cabinet - éclairage, ventilation, chauffage, maîtrise du risque infectieux - les changements de comportement vers des pratiques plus vertueuses sont une véritable stratégie gagnant-gagnant. **Les co-bénéfices portent sur les économies financières, la protection de l'environnement, la promotion de la santé individuelle et donc la santé publique.**

## RISQUES & OPPORTUNITÉS

### ENVIRONNEMENTAUX

Participation à l'atténuation des impacts liés aux consommations d'énergie renouvelables ou non et des ressources.

### SANITAIRES ET SOCIAUX

Développement ou pérennisation d'un environnement de travail confortable, porteur de valeurs.

### ÉCONOMIQUES

Réduction des gaspillages et des consommations superflues.

**Part des émissions  
 du secteur de la  
 santé en France =** **Entre 4,6 et 8%  
 des émissions  
 de GES nationales  
 totales**

*Rapports du réseau européen Health care without harm (HCWH)  
 et du think-tank The Shift project*

## RECOMMANDATIONS & BONNES PRATIQUES

En terme de consommation et fourniture d'énergie, la seule réglementation qui s'applique couramment aux cabinets de santé est de respecter les règles des établissements recevant du public (ERP).

Le scénario « énergie » à adopter est construit autour de 3 étapes successives :

- 1 - Prioriser les besoins essentiels en énergie par des actions de sobriété,
- 2 - Diminuer encore la quantité d'énergie nécessaire d'un même besoin grâce à l'efficacité énergétique,
- 3 - Développer l'utilisation d'une énergie moins carbonée.

### « L'ÉNERGIE LA PLUS ÉCOLOGIQUE EST CELLE QUE L'ON N'UTILISE PAS »

#### **SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE**

##### **Aménagement et fonctionnement du bâti**

→ Observer ou évaluer l'efficacité énergétique du bâtiment, surtout si ancien bâti. Pour cela, la réalisation d'un diagnostic de performance énergétique auprès d'un professionnel qualifié en audit énergétique est pertinent.

→ Garder à l'esprit qu'en moyenne, rénover nécessite 40 fois moins de matériaux que construire un bâtiment neuf individuel. *Source ADEME*

→ Privilégier la conception bioclimatique. Elle consiste à tirer parti de l'environnement naturel du cabinet. Il s'agit par exemple d'installer la salle de soins au sud avec des grandes baies vitrées.

→ Pour être guidé et soutenu financièrement dans les projets de rénovation, contacter le service publique Mission Transition Écologique dédié aux entreprises est disponible à l'adresse : <https://mission-transition-ecologique.beta.gouv.fr/>

## Maîtrise des consommations au quotidien

- Créer des écogestes simples à mettre en œuvre
- Investir dans de petits équipements peu onéreux
- en prenant garde à la gadgétisation ou aux effets rebonds !
- Souscrire à une offre d'électricité "verte" via les fournisseurs "premium" : Enercoop, Ilek, Energie d'ici et l'offre "petits producteurs indépendants" d'EkWateur par exemple.

## Propositions d'écogestes à adapter au contexte du cabinet

- 1 Eclairage par LED
- 2 Extinction des lumières et appareils en veille
- 3 Réglage du thermostat d'ambiance selon les saisons
- 4 Filtres solaires sur les vitres exposées au sud
- 5 Écomousseur ou robinet à déclenchement auto



## SOBRIÉTÉ MOBILITÉ

### Trajet domicile-cabinet

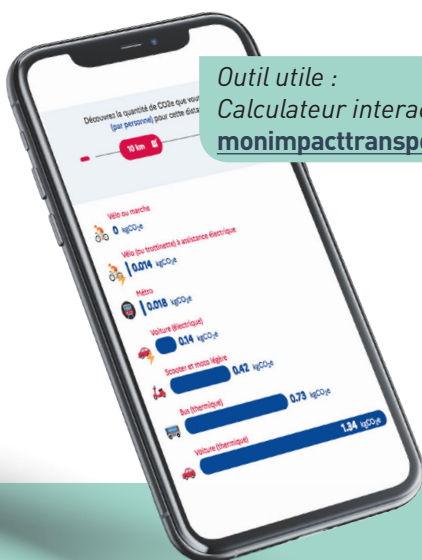
Selon le contexte du cabinet – rural ou urbain – les alternatives au véhicule thermique et/ou en solo sont différentes. Toutes les opportunités doivent être envisagées : co-voiturage, transports en commun, mobilité douce (à pieds, en vélo, à trottinette...)

### Côté patients

- Regrouper les actes de soin pour une même famille
- Les informer des trajets et offres de transports en commun pour accéder au cabinet
- Demander à la collectivité d'installer une zone de stationnement pour les vélos par exemple.

### Les prestataires de service :

- Regrouper les commandes et livraisons,
- Favoriser la livraison en point-relais,
- Privilégier les fabricants et fournisseurs locaux, etc.

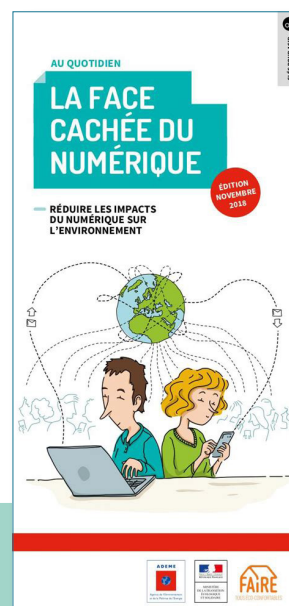


Outil utile :  
 Calculateur interactif carbone  
[monimpacttransport.fr/](http://monimpacttransport.fr/)

## SOBRIÉTÉ NUMÉRIQUE

L'impact croissant du numérique sur l'environnement représente un défi écologique qu'il est urgent de relever. La consommation d'énergie dédiée est aujourd'hui en hausse de 9 % par an et le déploiement de la 5G fait craindre une croissance exponentielle de ces impacts. Pour réduire notre empreinte numérique, les gestes sont nombreux, parmi lesquels :

- Ne pas adopter le 100% "zéro papier" en pensant que la dématérialisation est "zéro impact",
- Prendre soin, réparer, garder le plus longtemps possible les équipements,
- Limiter le stockage de données sur les clouds, les connexions 4G, 5G, visionnage en streaming au strict nécessaire,
- Effacer et se désabonner des mails inutiles et opter pour un navigateur responsable tel qu'Ecosia ou Lilo est une alternative complémentaire.



**Impact des usages technologiques et digitaux à l'échelle mondiale = 5% des émissions de GES 10% de la consommation d'électricité.** Source INR

Outil utile : ADEME,  
 « La face cachée du numérique », 2021.  
[librairie.ademe.fr](http://librairie.ademe.fr)

## LA DÉMARCHE ÉCORESPONSABLE EN CABINET DE PÉDICURIE-PODOLOGIE

# Enjeux globaux et intégration de la démarche à l'échelle du cabinet

## UNE DÉMARCHE GLOBALE FACE À DES ENJEUX GLOBAUX

Dans le contexte écologique et sanitaire actuel, la question à laquelle les professionnels de santé souhaitent répondre n'est plus pourquoi prendre soin de l'environnement et des écosystèmes mais bien comment intégrer ces considérations au cœur des pratiques, de nos cabinets. L'objectif de la démarche et les actions proposées au travers de ces 6 fiches pratiques qualité – santé – environnement est le développement des soins à moindre impact écologique et énergétique.

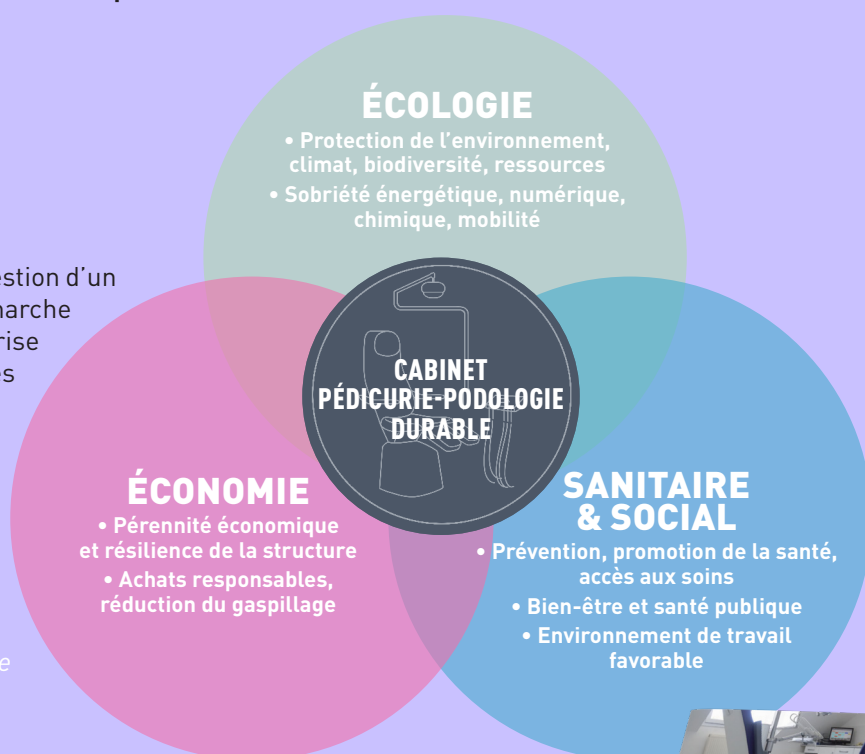
### ÉCOCONCEPTION DES SOINS

Il s'agit de tendre vers un cabinet neutre en carbone, sobre en consommation, utilisant des ressources renouvelables, locales, non toxiques pour l'environnement, susceptibles d'être intégrées dans le cycle de l'économie circulaire en fin de vie. **Le praticien adopte une approche globale du patient et s'inscrit dans une démarche de santé durable.**

## RISQUES & OPPORTUNITÉS

La démarche écoresponsable intégrée à la gestion d'un cabinet de pédicurie-podologie est une démarche gagnant-gagnant. En développant la maîtrise des risques écologiques, elle entraîne des co-bénéfices. Elle offre l'opportunité de développer les autres piliers du développement durable. Ils sont au nombre de 3 : environnemental ou écologique, économique et sanitaire et social.

*Schéma des piliers du développement durable intégrés à la gestion du cabinet de pédicurie-podologie*



## RECOMMANDATIONS & BONNES PRATIQUES

Une démarche qualité et de gestion du risque infectieux en cabinet basée sur des recommandations professionnelles cadrées est déjà intégrée par la profession. La démarche environnementale vient logiquement et simplement la compléter. Elle s'appuie sur les exigences et recommandations établies et mises à jour par le Conseil national de l'Ordre des pédicures podologues en 2018. Elles sont à retrouver et téléchargeables sur le site du CNOPP :

<https://www.onpp.fr/exercice/faire-evoluer-son-metier/les-fiches-qualite/>

Les ressources et la bibliographie des fiches est à retrouver en Annexe.

### PRÉREQUIS



## ÉVALUATION DES PRATIQUES

Un tableau « Suivi de la démarche et des objectifs » est proposé au verso de la **FICHE ANNEXE**. Son objectif est favoriser la mise en œuvre de celle-ci. Étape après étape, d'objectifs fixés en objectifs atteints, le praticien progresse dans sa démarche emmenant avec lui la profession, les patients et l'ensemble des parties prenantes.

## SE FIXER DES OBJECTIFS S.M.A.R.T.

**S** Spécifique/Simple  
 (décrire une mesure précise)

**M** Mesurable

**A** Atteignable  
 (et Ambitieux !)

**R** Réaliste

**T** Temporel  
 (échéance à définir)

## UNE DÉMARCHE GLOBALE, DES OBJECTIFS CIBLÉS

La dynamique vertueuse créée par l'intégration d'une démarche écoresponsable au sein des activités de gestion et de pratique clinique répond aux enjeux écologiques et sanitaires que sont la protection de la santé des patients, du praticien et de l'environnement. Cette dernière étant elle-même la garante de la santé des générations futures. Cette dynamique est à intégrer selon une démarche d'amélioration continue.

## LE PRINCIPE D'AMÉLIORATION CONTINUE

Il présente l'avantage d'adapter la démarche aux capacités et enjeux propres à chaque structure sans la freiner, selon le contexte du cabinet et du praticien. Les premiers objectifs ou le renforcement d'actions déjà intégrées au sein de la gestion du cabinet seront déterminés par l'affirmation de ses valeurs, ses priorités et sensibilités.

La gestion d'un cabinet de Pédiçurie-Podologie représente déjà une multitude d'obligations qu'il serait dangereux d'alimenter par des contraintes inutiles ou mal orchestrées.

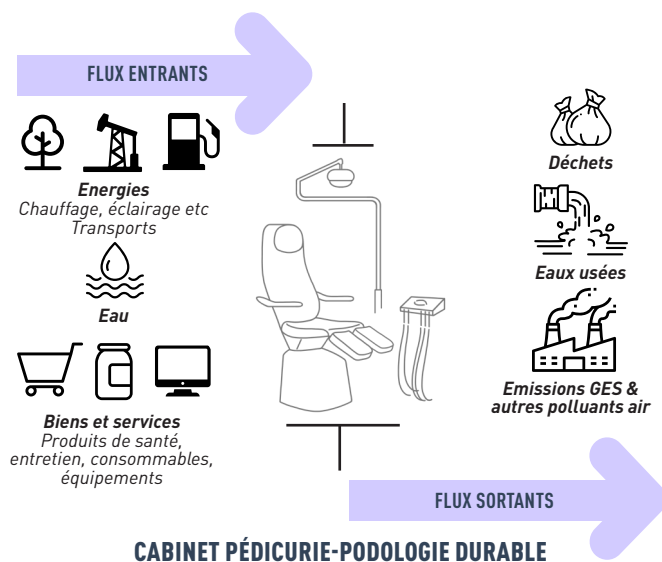
*Exemple d'objectif SMART : baisser les consommations électriques de 10 % en 6 mois.*

## PAR OÙ COMMENCER ? OBSERVER – ÉVALUER – PLANIFIER

Le starter de la démarche écoresponsable est la prise de décision de s'y engager. Une fois cet engagement formalisé, il s'agit d'observer et d'évaluer le poids écologique du cabinet et des activités qui y sont menées car ce qui n'est pas mesuré ne peut être amélioré. Il n'existe pas, à ce jour, d'outils ou de calculateurs spécifiques au cabinet de Pédiçurie-Podologie. Néanmoins, cette première étape indispensable peut s'appuyer sur les outils suivants :

### Schéma des flux entrants et sortants du cabinet

Pour savoir comment agir et planifier les actions ou gestes à mettre en œuvre, il est important de reconnaître les activités ou les postes à fort impact sur l'environnement avec une vision systémique.



### Un tableau de bord des consommations

A ce tableau peuvent être intégrés les consommations d'électricité, de l'eau, volume de déchets, etc. Il est adapté au contexte du cabinet et des objectifs fixés. Un cadre est téléchargeable à l'adresse <http://ecops-conseil.fr/wp-content/uploads/2021/10/Tableau-de-bord-de-suivi-des-consommations-d'énergie-et-deau.pdf>

### Bilan carbone & climat

Pour calculer le volume annuel de gaz à effet de serre produit par un individu, plusieurs calculateurs sont disponibles en ligne. Parmi lesquels, le simulateur Nos Gestes Climat de l'ADEME : [nosgestesclimat.fr/](https://nosgestesclimat.fr/) et le calculateur Micmac : [avenirclimatique.org/micmac/simulationCarbone.php](https://avenirclimatique.org/micmac/simulationCarbone.php)

*Pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris et réduire l'empreinte moyenne des Français de 80 % d'ici 2050, chaque citoyen devrait produire moins de 2 tonnes éqCO 2/an.*

### Empreinte écologique

Un outil évaluant l'empreinte écologique individuelle est également disponible en ligne sur le site : [footprintcalculator.org](https://footprintcalculator.org). Bien que généraliste, cet outil offre une première estimation de l'empreinte du cabinet. L'enjeu est de maîtriser les consommations des ressources ou flux entrants et les rejets responsables de la pollution des milieux afin de ne pas dépasser les capacités de régénération de la terre.